

AGENT DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

En vue de l'obtention du BEP Maintenance des Équipements Industriels (MEI)

LE MÉTIER

L'agent de maintenance occupe des fonctions axées sur les domaines de la mécanique, de l'électricité, de la pneumatique et de l'hydraulique. Il doit être capable de réaliser en prenant en compte les impératifs de sécurité d'intervention, de rentabilité, du respect de l'environnement, de qualité des produits, de communication avec les services, les activités suivantes :

- Assurer le montage des équipements industriels (machines spéciales, machines-outils, machines d'assemblage, outillages de production...),
- Assurer l'assemblage manuel des composants (pièces mécaniques, composants pneumatiques, hydrauliques, électriques, etc...),
- Assurer le réglage et le contrôle du fonctionnement des équipements.

Les activités exercées varient selon la taille des entreprises, leur organisation, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge.

LE PUBLIC

- Jeunes et adultes demandeurs d'emploi,
- Salariés d'entreprise.

LES PRÉ-REQUIS

un niveau de 1^{ère} année attesté et validé en BEP Électrotechnique ou BEP MEI,
ou un niveau de 1^{ère} année attesté et validé en BEP dans un domaine technique,
et avoir satisfait aux tests d'évaluation parmi lesquels une place importante est donnée à la motivation et aux aptitudes.

LE FINANCEMENT

- Congé Individuel de Formation CDI, CDD ou intérimaire,
- Plan de formation de l'entreprise,
- Stage conventionné par le Conseil Régional Rhône-Alpes,
- Frais à la charge du stagiaire (fournitures, petit outillage, blouse et chaussures de sécurité) : 95€.

LA DURÉE DE FORMATION

- 9 mois,
- Périodes d'application en entreprise de 8 semaines,
- Début de formation en septembre.

C.E.R.T.A - PÔLE INDUSTRIEL

3, rue de la Démocratie - 69694 - Vénissieux / Tél. : 04 72 21 80 10 / Fax : 04 72 21 80 19

www.certa-asso.org

LA FORMATION

▪ Objectifs :

Maîtriser les compétences professionnelles,
Renforcer les connaissances générales,
Développer les aptitudes transversales (autonomie, adaptabilité, comportement sociétal...).

▪ Enseignement professionnel :

Génie automatique : *description des systèmes de maintenance automatisée, technologie des systèmes de maintenance automatisée,*

Communication technique : *dessin technique et dessin assisté par ordinateur, technologie mécanique,*

Électrotechnique : *contrôles et mesures, schématique et câblage, habilitation électrique B1V,*

Activités d'atelier : *maintenance mécanique, maintenance des systèmes de maintenance automatisée, fabrication mécanique,*

Technologie de l'information et de la communication : *navigation internet.*

▪ Enseignement général scientifique :

Mathématiques : *problèmes numériques et algébriques, fonctions, statistiques, géométrie,*

Sciences physiques : *matériaux et structure de la matière, énergétique et électricité, repos et mouvement.*

▪ Enseignement général :

Français : *compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression orale,*

Anglais : *compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit,*

Histoire et géographie : *la seconde guerre mondiale et ses conséquences, le monde de 1945 à nos jours, la France de 1945 à nos jours, l'homme occupe sa planète, l'homme dans les milieux de vie difficile,*

Vie sociale et professionnelle : *la santé, l'environnement, la consommation, l'entreprise et la vie professionnelle.*

Développement durable : *du mondial au local : les territoires contemporains, inégalités et dépendances dans le monde d'aujourd'hui, l'homme et sa planète aujourd'hui, les progrès contemporains des sciences, des techniques et de la communication.*

▪ Approche pédagogique :

Formation groupée et individualisée,

Pédagogie active centrée sur les activités d'atelier (atelier électrotechnique, maintenance, mécanique, dessin technique et DAO, atelier ressources).

▪ Encadrement et suivi :

Techniques de recherche de stage et d'emploi, bilans individuels et collectifs (intermédiaire et final).

LA VALIDATION

▪ Brevet d'Études Professionnelles Maintenance des Équipements Industriels.

C.E.R.T.A - PÔLE INDUSTRIEL

3, rue de la Démocratie - 69694 - Vénissieux / Tél. : 04 72 21 80 10 / Fax : 04 72 21 80 19

www.certa-asso.org